

ASSEMBLEE GENERALE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINTE FOY TARENATAISE

Exercice 2016, du 01 janvier au 31 décembre 2016

Jeudi 13 Avril 2017 – 19h00 et 19h15- Salle des pompiers de Sainte Foy

Personnes présentes ‘membres du Conseil d’administration de l’OT ‘:

Yannick Amet, Paul Cusin-Rollet, Francois Piquet, Fergus Hampton, Philippe Paris, Vincent Charrière, Céline Fraissard, Colin Waeckel, Jean Pierre Lamic

Excusés CA: Marianne Bréchu et William Reineke

Personnes présentes ‘adhérentes à l’OT’ :

Nicolas Walker, Alain Chaudan, Océane Perdurant, Dimitri Mauz, Guy Gonthier, Danièle Chaudan, Aude Cesari, Jean François Limbarinu, Jacques Porteres, William Tirouflet, Sandra Hurst, Marie Agnès Gaden

Personnes présentes SFTLD : Georges Vial et Gilles Fracher

Personnes présentes ‘membres du conseil municipal’ : Léon Empereur, Georges Charrière, Luc Mercier, Michel Marmottan (*ainsi que Yannick Amet, Paul Cusin-Rollet, Philippe Paris, cités dans les membres du CA de l’OT*)

Autres personnes présentes : Francis Marmottan (E.S.F.) Fabienne Decremps (DG Mairie), Anne Marmottan (O.T.), Olivier De Lylle (In Extenso), Stéphane Najotte (Audice Alpes)

Le quorum n’étant pas atteint (21 membres présents sur 104 adhérents), l’AG programmée à 19h00 est reportée et débute à 19h15.

ORDRE DU JOUR :

1. Rapport moral présenté par Mr Yannick Amet, Président de l’OT.
2. Intervention de Monsieur le Maire
3. Intervention de Mr François Piquet, Directeur de Sainte Foy Tarentaise Loisirs Développement
4. Rapport financier présenté par Mr Olivier de Lylle, In Extenso
5. validation des comptes par Mr Stéphane Najotte, commissaire aux comptes, AUDICE ALPES
6. Compte rendu d’activités 2016 présenté par Mme Anne Marmottan, Directrice de l’OT
7. Montant de la cotisation annuelle 2017/2018
8. Renouvellement^(*) du tiers des membres élus du conseil d’administration
9. Dans la continuité de l’AG et dans la mesure où celle-ci se tiendra la dernière semaine de la saison d’hiver, nous invitons les socio-professionnels de la commune à se rendre à l’Assemblée Générale. Un tour de table sera effectué
10. Questions diverses^(*)

BILAN MORAL DU PRESIDENT DE L'OFFICE DU TOURISME DE STE FOY - AG DU 13 AVRIL 2017

Mesdames, Messieurs chers amis,

Un enchaînement d'hivers compliqués, c'est effectivement le constat que nous pouvons faire à l'heure où je vous parle, depuis plus de trois ans maintenant l'enneigement de début de saison associé à des vacances de Noël peu favorables ont fait passer le poids de ces vacances (CA RM source DSF Avril 2017) de 15 à 9% soit 6 points de perdus.

Pour nos stations alors que la neige était présente en Haute Tarentaise et notamment à Sainte Foy, il est difficilement compréhensible que nous n'ayons pas mieux « tiré » notre épingle du jeu en décembre, en effet, et pour en avoir parlé avec Domaine Skiable de France, force est de constater que le report de clientèle ne se fait pas.

Il est évident de plus que les médias préfèrent communiquer sur le manque de neige plutôt que sur les stations ouvertes...

Auparavant lorsque le critérium de la première neige avait lieu, il était coutume de dire que la saison était lancée, pourtant à fin décembre Val d'Isère avait un CA identique à l'année précédente alors que les conditions d'enneigement étaient très bonnes...

Le chiffre d'affaires des remontées mécaniques à fin mars voit un recul par rapport à l'année précédente de 3% sur la Savoie, 9% pour le Haute Savoie, 8% sur l'Isère Drome et 5% sur les Pyrénées pour ne parler que des principaux massifs...

Parallèlement le beau temps a permis à certains commerces de faire une bonne saison.

Notre station s'équipe de plus en plus d'enneigeurs, c'est une nécessité j'en avais déjà fait état l'année dernière, il faut sécuriser nos saisons c'est le choix que nous avons fait il y a plusieurs années de cela.

Il faut de plus, et ce n'est pas toujours évident être réactif et trouver un axe de communication adapté en début de saison si la neige est présente.

Anne vous en parlera, nous sommes toujours dans la démarche de conserver notre OT communal, ce n'est pas facile, nombre de critères nous sont demandés, il nous est parfois pas possible d'y répondre. Les budgets des collectivités locales toujours plus serrés et en baisse du fait des dotations rognées entraîne une stagnation voire une diminution de nos ressources, cela pose question et nous oblige à faire des choix de communication et d'orientation.

Je vous remercie tous pour votre implication et le travail effectué tous les jours sur la station, il est précieux de satisfaire notre clientèle, je sais qu'ensemble nous y arriverons.

*Bonne fin de saison à tous,
Yannick AMET - Président*

L'assemblée valide le rapport moral de Yannick Amet, Président de l'association.

BILAN FINANCIER DE L'ASSOCIATION AU 31 DÉCEMBRE 2016 PRÉSENTÉ PAR MR OLIVIER DE LYLLE / IN EXTENSO

Le compte de résultat du bilan portant sur l'exercice 2016 indique un résultat positif de 13 917.12 €
Le budget de fonctionnement est stable : environ 332 000 €

La trésorerie se monte à 195 583 € (au 31/12/2016)
Patrimoine : les fonds associatifs au 31 décembre 2016 atteignent 59 419 €
Les fonds de roulement s'élèvent à 53 291 € €

L'assemblée valide le rapport financier du cabinet in Extenso.
L'assemblée procède à l'affectation du résultat d'un montant de 13 917.12 €
Au poste « report à nouveau débiteur ».

Danièle Chaudan demande: Quel est le montant de la taxe de séjour collecté par la Mairie ?

Monsieur Cusin-Rollet répond entre 85 000 € et 90 000 € par an (au lieu de 30 000 € il y a quelques années) Le ratio de la taxe de séjour est de 36 € par lit pour 3 500 lits (cf modèle de Val d'Isère) ce qui porte l'estimation de la taxe de séjour sur Sainte Foy à 122 500 €. Il précise que la taxe de séjour n'est pas reversée directement à l'Office de tourisme.

Céline Fraissard demande à Anne Marmottan quel est le nombre de lits chauds ou commerciaux référencés ? Anne Marmottan répond qu'il y a 'plusieurs comptages'

- comptage ASADAC novembre 2016 :
1598 lits « chauds » commerciaux (*résidences de tourisme, chambres d'hôtes, hôtellerie classée et non classée, meublés de tourisme classés et non classés*) et 5 545 lits en résidence secondaire.
Soit un total de 7 143 lits correspondant à la « population non permanente » (et 828 lits de population permanente)
Une grande partie des chalets avec services est référencée en résidences secondaires.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTE PRESENTE PAR MR STEPHANE NAJOTTE / AUDICE ALPES

Mr Najotte indique que le ratio Subvention/ taxe de séjour est bon.

La Mairie reverse presque le double du montant de la taxe de séjour à son Office de tourisme :
100 000 € (taxe de séjour) + 170 000€ (subvention) = 270 000 € (montant de la subvention globale).

Monsieur Najotte certifie que les comptes sont, au regard des règles et principes français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Il estime que si à une époque la situation était critique, l'Office de tourisme a bien reconstitué ses fonds associatifs et qu'il s'agira pour les prochains exercices d'obtenir un résultat autour de zéro.

L'assemblée valide le rapport du commissaire aux comptes.

INTERVENTION DE MONSIEUR PAUL CUSIN- ROLLET, MAIRE DE LA COMMUNE DE SAINTE FOY

Mr Paul Cusin-Rollet informe que la baisse des dotations cumulée à la FPIC (prélèvement pour remboursement de la dette de l'Etat) fait que la Mairie de Sainte Foy a enregistré une baisse de sa capacité d'investissement de 628 000 € par an depuis 2013.

Il félicite les précédents élus de leur vision en investissement sur les projets d'équipements en neige de production.

Informe des budgets qui seront alloués à la station pour l'hiver prochain :

- Piste de Camp Filleul 318 000€ HT (Travaux + Maitrise d'oeuvre)
- Extension du réseau neige 235 000 € HT (Travaux + Maitrise d'oeuvre)
(en priorité devraient être traités chapelle du bas, crêt serru du bas ainsi que des abris présents sur le domaine qui seraient équipés)
- Ainsi que divers travaux sur domaine skiable.

Informe du démarrage des travaux des « Hauts du Monal » le 18 Avril 2017 avec construction de 3 nouveaux chalets (sur 5) et de la totalité des parkings souterrains. Il a été demandé que le gros œuvre soit effectué sur une année (et en dehors de la saison de ski 2017/18) de façon à ce que les chalets soient hors d'eau hors d'air pour l'hiver 2017/2018.

Anne Marmottan informe que d'après les échanges qu'elle eut avec Mr Worhman, les chalets seront loués par l'intermédiaire d'un gestionnaire proposant commercialisation, réception des clients, ménage, état des lieux...

Mr le Maire informe que le chantier se déroulera tout au long de l'été 2017 qu'il faudra s'attendre à des nuisances mais principalement en avril / mai / juin (terrassment et circulation des camions).

Danièle Chaudan questionne sur l'horaire de démarrage des travaux le matin et espère que cela ne sera pas à 7h00 par respect des clients en séjour l'été prochain à la station.

Informe du démarrage des travaux du bâtiment des logements saisonniers suivis par la Société SEMCODA 50 % accession à la propriété (saisonniers, résidents) et 50% en location (saison ou année, excluant toute location touristique). Le constructeur est la S.A.S Promotion.

Enfin Mr Cusin Rollet informe de la poursuite du dossier DUP d'expropriation du chalet Empereur pour céder place au futur télésiège de la Batailette.

Dimitri Mauz Snoccol : demande quel est le quota d'eau pour la fabrication de la neige, le réseau étant prévu d'être agrandi, l'eau sera-t-elle suffisante ?

Réponse de François Piquet : 90 000m³ sont autorisés et 75 000 m³ ont été utilisés pendant la saison 16/17.

Mr Cusin-Rollet informe qu'une réflexion de projet de retenue colinéaire est en cours pour disposer de 30 000 m³ supplémentaires.

Alain Chaudan : en début d'hiver constat de l'absence d'embout sur 2 perches installées sur le front de neige : pas de neige produite ...

Renseignement pris par François Piquet, cela s'est passé début le 6 novembre et à cette époque stratégiquement la production démarre en partie supérieure du domaine. La production sur la partie inférieure du domaine démarre mi novembre si le froid est installé durablement.

Fergus Hampton demande si la piste de camp filleul sera prête pour l'hiver prochain ? Mr le Maire répond que oui.

Jean François Limbarinu souhaite exposer sa vision du tracé du télésiège au vu des couloirs d'avalanche et du déclenchement constaté en mars dernier et aussi de ce qu'il a pu constater depuis 27 ans sur le domaine skiable (dont 24 ans comme chef des pistes). Ces avalanches peuvent descendre jusqu'au chemin du Planay, traverser les pistes de Crêt Serru et Chapelle. Il verrait plus une ligne qui doublerait les TS de Grand Plan et Arpettaz depuis le front de neige. Mr le Maire lui répond que les dossiers sont déjà instruits. Les permis déposés prennent en considération le tracé des avalanches.

George Via souligne par contre, qu'une réflexion est à mener et que sans doute il faudra évoluer vers des GAZ.EX (déclenchement par gaz explosif) afin de pouvoir purger plus vite les PIDAS et pour compléter les dispositifs actuels C.A.T.E.X. (câble transport explosif). Monsieur le Maire précise que sur ce sujet, une réflexion sera faite à court terme avec les partenaires.

BILAN TECHNIQUE ET ECONOMIQUE DE FRANÇOIS PIQUET, DIRECTEUR DE S.F.T.L.D.

Ouverture le 17/12 avec peu de neige mais production de 150 000 m³ sur 20 jours de températures favorables.

Evolution du chiffre d'affaire hiver 2016/2017 :

-11% semaine de Noël

+1.71 semaine du jour de l'an

+1% en janvier

+7% en février

-45% sur les 2 dernières semaines de Mars

+100% sur Avril (mais sur des sommes peu conséquentes)

Soit au dimanche 9 Avril 2017, un résultat de -0.53 % cf hiver 15/16

(et arrêté a + 0,26 % en clôture de saison le 17 Avril 2017)

165 555 journées skieurs (-1.72%)

1 175 000 passages

162 secours

10 P.I.D.A.

Saison 2016/2017 marquée par de forts vents violents, des températures en hausse, pas de regel et une hauteur cumulée de neige naturelle de 247 cm.

Sandra Hurst : déclare avoir été informée des dates d'ouverture et de fermeture du domaine skiable l'an prochain 23/12/2017 et 15/04/2018 ne comprend pas cette décision alors les vacances

commencent le 16/12 et que la station accueille une clientèle majoritairement britannique.
(Première neige serait déjà complet sur cette semaine (ils affrèteront des bus pour Tignes .. ?!))

William Tirouflet : Les petits hébergeurs sont ouverts, les gros hébergeurs sont fermés (sauf CGH qui annonce la résidence le Ruitor ouverte au 16/12/2017) Les commerçants souhaitent travailler.

Danièle Chaudan met en cause la convention SFTLD/Mairie basée sur des périodes 'au moins pour les vacances de Noël jusqu'à la mi-avril' et non pas sur un nombre de semaines comme cela se fait dans de nombreuses stations.

William Tirouflet regrette une réunion de mi saison qui n'a pas eu lieu lors de laquelle ce point aurait pu être abordé.

Vincent Charrière : ne peut-on envisager une ouverture partielle du domaine ?

Georges Vial estime que vu la taille du domaine, ce ne serait pas très porteur. Il abordera ce sujet d'une ouverture anticipée avec la Mairie.

Vincent Charrière fait référence à la réunion entre les socio pro et SFTLD en fin de saison dernière (Avril 2016) et tient à remercier SFTLD sur ses engagements qui ont été respectés concernant : l'amélioration de la transmission de l'information (Panneau caisse et dalles led Lumiplan, au départ des télésièges), un personnel RM plus 'investi', un pisteur supplémentaire, ... Il remercie Gilles Fracher qui retourne le compliment à ses supérieurs Georges Vial et François Piquet qui sont les décideurs.

Jean Pierre Lamic : « Alors que les non skieurs représentent 28% de la clientèle des stations de ski l'hiver, je regrette la fréquentation des chiens au départ des itinéraires raquette e Ste Foy (excréments) ainsi que la fréquentation par les piétons sur les itinéraires raquettes qui les endommagent (trous dans la neige) Jean Pierre Lamic estime qu'il manque un itinéraire menant au restaurant des Marquises et que d'une manière générale, les sentiers existants ne mènent pas au bon endroit et il manque d'itinéraires piéton d'hiver. Il peut apporter une solution à ce problème. Jean Pierre Lamic remercie l'ESF et informe qu'il a tenu une permanence chaque semaine, cependant il est déçu par la sobriété des informations portées dans le programme animation de l'Office de tourisme qui n'invitent pas à la consommation de ses sorties.

Marie Agnès Gaden félicite la Mairie pour l'employé des services techniques ' Franck' (chauffeur de navette) très serviable et très investi vers les clients.

Aude Cesari : informe que les réverbères sur le parking des Maisonnettes ne fonctionnent pas.

Sandra Hurst informe son mécontentement sur le stationnement des camions à l'entrée de la station. Pourquoi ne séjournent ils pas sur un autre emplacement de la commune ou dans un caravaneige (Sééz) ? Libérant ainsi des places de stationnement précieuses. Elle informe des remarques de propriétaires de chalet donnant directement sur les résidents des camions urinant en plein air, (absence de toilettes publiques)

Réponse de xxx :il s'agirait de saisonniers ?

Danièle Chaudan ajoute qu'à Tignes un arrêté municipal interdit le stationnement la nuit à tout véhicule.

Une réunion a déjà eu lieu entre les propriétaires des camions et la Mairie. Mr le Maire informe qu'il va regarder à nouveau et solutionner le problème.

Alain Chaudan demande pourquoi les saisonniers se garent au plus près du télésiège privant de places de stationnement les touristes ? Il faut prévoir des emplacements réservés aux personnes qui travaillent sur la station.

Fergus Hampton remercie SFTLD faisant part des très bons retours relevés cet hiver sur la préparation des pistes, avec et sans neige naturelle.

Colin Waeckel estime que le futur télésiège devra se faire en cohérence avec l'organisation du front de neige actuel qui est déjà bien saturé, et ce afin de déporter réellement une partie du départ des skieurs. Il faudra donc définir pour ce nouveau télésiège, un accès cohérent et utilisable par tous (débutants compris).

Yannick Amet informe l'assemblée que la cotisation de l'Office de tourisme est portée (et reste) à 25€ pour l'année 2017/2018.

L'assemblée valide le montant de la cotisation 2017/2018.

Yannick Amet informe l'assemblée du renouvellement par tiers des membres élus du conseil d'administration et d'une nouvelle élue au sein du CA de l'OT :

Vincent Charrière démissionne et laisse la place à Danièle Chaudan.

L'assemblée valide la candidature de Danièle Chaudan

PRESENTATION DU BILAN D'ACTIVITES 2016 PAR ANNE MARMOTTAN DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINTE FOY



Remarque de Sandra Hurst : pourquoi le parcours accrobranches n'est-il pas ouvert en hiver ?

Anne Marmottan répond que la question a été étudiée à 2 reprises (début de saison sans neige) et qu'il apparaît difficile de trouver un(e) employé(e) titulaire du diplôme requis (CQP opérateur accrobranche) pendant la saison d'hiver. Les personnes disposant de ce diplôme sur la station sont, soit moniteurs(trices) de ski, soit employé(e)s à temps plein sur

d'autres postes. Elle ajoute qu'il semblait dangereux d'ouvrir un PAH avec des conditions hivernales (glace, neige, cordes gelées) mais par contre sur Mars/Avril comme le suggère Sandra Hurst, ce serait une excellente idée.

Sandra Hurst des travaux sont-ils prévus dans la salle hors sac ? Qu'est devenu le mur d'escalade ?

Mr Cusin-Rollet répond que le mur d'escalade n'était pas aux normes et qu'il a été démonté. Aucun travaux ne sont prévus pour la salle hors sacs.

Dimitri Mauz : partenariat avec une association environnementale, positionnement Natural ski ...
c'est bien mais cela ne semble pas très compatible avec le projet de retenue colinéaire.

Anne Marmottan répond qu'il ne s'agit pas de stopper un développement économique mais de
seulement sensibiliser les clients sur les problèmes liés à l'environnement (déchets, eau, etc)

Lorsqu'elle demande à l'assemblée son avis sur les nouveaux panneaux entrée station, une remarque
générale traduit le manque de lisibilité des textes, Guy Gonthier ajoute qu'on est encore dans la
'protection' (zone d'émotion protégée) et qu'il ne faudrait pas en faire trop.

Anne Marmottan précise qu'il s'agit à l'inverse de se saisir des 'contraintes' naturelles (forêt de
protection, village classé, charte architecturale, classement du Clou, Natura 2000, proximité du PNV,
...) pour en faire des atouts (ce qu'on appelle un contrepied en communication).

D'autant plus que ce positionnement très porteur aujourd'hui, correspond non seulement au
positionnement de Sainte Foy (la station préservée de Haute Tarentaise) mais également à l'une des
3 cibles définies dans l'étude de positionnement d'Altimax.

Elle estime qu'il faudrait aller plus loin et passer d'une communication passive 'Natural ski' à des
actions de sensibilisation (Natur'Protect) en partenariat avec l'association 'du flocon à la vague',
démarche initiée par Marianne Bréchu et qui sera débattue lors du prochain conseil d'administration
de l'Office de tourisme.

« Association du flocon à la vague » reconnue d'intérêt public par le ministère de l'économie et des finances
Association qui sensibilise le grand public, les jeunes générations et les acteurs professionnels à la sensibilisation
de l'eau. www.dufloconalavaque.org

Céline Fraissard informe que l'activité de l'E.S.F. cet hiver reprend bien le schéma global présenté
par François Piquet (au fil des semaines) mais tient à ajouter que le début de saison a été marqué par
2 contraintes : le manque de neige et le calendrier avec les réveillons à cheval sur les WE.

Elle précise que l'E.S.F. ne sera pas en avance cet hiver mais suivra bien la tendance de S.F.T.L.D.

Céline Fraissard annonce que l'E.S.F. ouvrira la vente en ligne des forfaits de ski en septembre
2017 et souligne que l'E.S.F. a déjà une forte demande sur la semaine du 16 au 23 décembre 2017

Francis Marmottan ajoute que d'un point de vue technique la saison s'est très bien déroulée et que
les efforts sur le domaine skiable ont été ressentis : préparation des pistes malgré le manque de
neige, meilleure communication. Il remercie S.F.T.L.D.

Sa dernière remarque concerne l'absence de prise en compte des conditions printanières précoces se
traduisant en front de neige à 1550m, par de la boue et d'énormes zones de flaques d'eau, que la
clientèle de fin de saison doit subir. Il souhaiterait que cette remarque puisse être considérée pour
l'année prochaine et également de prévoir une production de neige de culture plus importante sur le
front de neige haut.

Pour conclure, comme cela a été abordé en conseil d'administration préalable à l'AG à 18h00 et à la
fin du document power point présenté, Anne Marmottan refait un point sur les travaux de
classement et annonce que l'OT de Sainte Foy attend le retour de son classement en catégorie 1 et
craint un éventuel refus de la Préfecture. Dans cette hypothèse, pour anticiper l'éventuel transfert
obligatoire de la compétence à l'intercommunalité, elle informe qu'une réunion d'échanges est

programmée le 16 mai prochain avec les élus de l'intercommunalité, les élus de Sainte Foy Tarentaise, Fabienne Decremps, les membres du CA de l'OT ainsi qu'Eric Lemaire, directeur de l'UDOTSI, l'avocat conseil de l'UDOTSI. Ces deux derniers nous présenteront les diverses possibilités envisageables.

LISTE DES ADMINISTRATEURS DE L'OFFICE DE TOURISME DE SAINTE FOY AU 13 AVRIL 2017, 22H20

MEMBRES DE DROIT

REPRESENTANTS MAIRIE

Paul CUSIN –ROLLET

Né le 13/08/1947 à ALBERTVILLE

Résidant à 7 rue de l'Aurore

74940 ANNECY.LE.VIEUX

Tel 06.46.83.07.33

mairie@saintefoy-tarentaise.fr

Philippe PARIS

Né le 17/10/1960

La Mazure 73640 SAINTE.FOY.TARENTOISE

Tel 06.10.78.81.77

pparis.decobois@orange.fr

MEMBRES DE FAIT

REPRESENTANT DOMAINE SKIABLE

François PIQUET

Né le 15/05/1960 à Montpellier 34

Domicilié : Apt Letey, Le Breuil 73700 SEEZ

Profession: directeur SFTLD

francois.piquet@loisirs-solutions.com

REPRESENTANT STRUCTURE

D'ENSEIGNEMENT

Céline FRAISSARD

Née le 10/09/1970 à Albertville

Directrice de l'ESF de Ste Foy Tarentaise

Chef-lieu 73640 SAINTE.FOY.TARENTOISE

Tel 06.62.20.14.49

direction@esf-saintefoy.com

REPRESENTANTS DES SOCIO- PROFESSIONNELS

William REINEKE

Né le 28/5/1971 à Chamalières 63

Chef-Lieu 73640 SAINTE.FOY.TARENTOISE

Tel 06.62.43.91.97

william@chalet-chaudanne.fr

ELUS

Yannick AMET

Né le 19/02/1967 à BOURG.ST.MAURICE

Le Miroir 73640 SAINTE.FOY.TARENTOISE

Tel 06.72.81.66.50

yamet@diot.fr

Colin WAECKEL

Né le 30/03/1981 à Colmar 68 Haut Rhin

Résidant à Villard du bas

73640 SAINTE.FOY.TARENTOISE

Tel 06 46 80 11 13

colin.waeckel@gmail.com

Jean Pierre LAMIC

Né le 21/05/1959 au Mans (72)

Le Fenil 73640 SAINTE.FOY.TARENTOISE

Tel 06 81 54 68 55

jplamic.ecotourisme@gmail.com

Danièle CHAUDAN

Née le à Bourg Saint Maurice le 2 janvier 1972

Chef-lieu 73640 SAINTE.FOY.TARENTOISE

Tel 07 68 61 48 95

dchaudan@outlook.fr

Fergus HAMPTON

Né à Londres le 25/12/55

En hiver : Apt A5 - Les Fermes de Ste Foy

73640 SAINTE.FOY.TARENTOISE

ou 4 riverside mill // 20 church st

Tw76xb isleworth Uk

Tel +447901552210

filumo@gmail.com

Marianne BRECHU

Née 2 Juin 1975 à Albertville

499 Route d'Albertville

74320 SEVRIER

Tel 06.11.99.24.76

marianebrechu@hotmail.com

CR AM

Fin d'assemblée 22h20

